

Dans le Perche, Hervé Morin évoque les plans de relance aux agriculteurs

Au Gaec du Val Primbert à Perche-en-Nocé, Hervé Morin a poursuivi sa journée dans Le Perche pour discuter du Fonds européen agricole pour le développement rural.



Hervé Morin avait chaussé les bottes pour se rendre dans le Gaec de Perche-en-Nocé. (©Region Normandie)

Par **Rédaction Mortagne-au-Perche** Publié le 24 Fév 21 à 15:32

Vendredi 19 février 2021, après une journée passée dans Le Perche à rencontrer des élus, Hervé Morin s'est rendu à **Perche-en-Nocé (Orne)** pour visiter le Gaec du Val-Primbert et parler du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER).

Il était accompagné de **Sébastien Windsor**, président de la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie, de **Jean-Louis Belloche**, président de la Chambre d'Agriculture de l'Orne et de **Clotilde Eudier**, Vice-Présidente de la Région Normandie, chargée de l'agriculture, de la pêche et de la forêt.

« On ne peut que se réjouir d'une augmentation très significative des crédits du 2ème pilier de la PAC pour soutenir les entreprises et filières agricoles, alimentaires, filières stratégiques dans cette période de crise. C'est une vraie opportunité laissée aux Régions, en attente d'un prochain programme stratégique national de la PAC 2023-2027 dont les orientations stratégiques sont encore loin d'être fixées », déclare Hervé Morin, Président de la Région Normandie.



Le Président de Région a visite la ferme du Val Primbert.

Contexte financier

La programmation actuelle du fonds va être prolongée de deux années (programme de 9 ans 2014-2022). Pour les deux années de transition, les deux programmes de développement rural (PDR) vont être abondés à la fois par les tranches 2021 et 2022 du futur cadre financier pluriannuel et par les crédits du plan de relance européen spécialement affectés au FEADER. Pour 2021 – 2022, le total des fonds FEADER s'élève à 205 millions €.

En Normandie, les dotations actuelles des programmes de développement rural, soit 421 millions €, ont été programmées à 98,4 % fin 2020 (période 2014-2020).

Besoin de rebond

Une révision des dispositifs a été réalisée en concertation avec les acteurs agricoles pour prendre en compte les demandes des filières en raison de la crise. Les critères et modalités d'aide sont adaptés pour aider un plus grand nombre de projets, notamment des projets dans les filières émergentes ou des filières ayant un besoin de rebond.

Les deux jeunes agriculteurs du Gaec Val Primbert ont par exemple bénéficié de ce fonds monter son projet d'exploitation global à hauteur de 200 000 € pour l'installation et les investissements nécessaires ainsi que 75 000 € pour la conversion à l'agriculture biologique sur 5 ans. Aujourd'hui cette exploitation est tournée vers la polyculture élevage (bovin viande, porcine et ovin lait) sous label AB. L'exploitation met en avant un système d'élevage diversifié, autonome au niveau alimentaire, créateur d'emplois (3 salariés), créateur de valeur ajoutée (transformation ? commercialisation), respectueux de l'environnement (démarche AB).

https://actu.fr/normandie/perche-en-noce_61309/dans-le-perche-herve-morin-evoque-les-plans-de-relance-aux-agriculteurs_39708821.html